

Police, démocratie et mobilisations sociales : entrevue avec Alex S. Vitale

Police, Democracy and Social Mobilization: an interview with Alex S. Vitale

Emanuel Guay and Carl E. Plowright

Number 84, 2020

La police à l'épreuve de la démocratie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1069441ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1069441ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Guay, E. & Plowright, C. E. (2020). Police, démocratie et mobilisations sociales :
entrevue avec Alex S. Vitale. *Lien social et Politiques*, (84), 25–34.
<https://doi.org/10.7202/1069441ar>

Article abstract

The American sociologist Alex S. Vitale has worked, both through his academic production and his activist involvement, on the evolution of relationships between the criminal justice system and politics. He has noted American governments' increasing tendency to apprehend social problems as issues that should be resolved through criminal justice intervention, whether it be the police, the courts or detention centres. This punitive turn takes many forms, from the criminalization of racialized communities and people of Muslim faith to the expansion of police forces and their prerogatives, as well as an increasingly severe repression of individuals without citizenship status in the United States. Our interview with Vitale aims to present his work, while highlighting the tensions between the police, social justice and democracy.

Police, démocratie et mobilisations sociales : entrevue avec Alex S. Vitale

EMANUEL GUAY

Doctorant en sociologie — Université du Québec à Montréal

CARL E. PLOWRIGHT

Étudiant-e à la maîtrise en littérature — Université McGill

L'élection de Donald Trump en novembre 2016 a soulevé de nombreuses inquiétudes, tant aux États-Unis que sur le plan international. À la veille des élections américaines de 2020, nous pouvons avancer que les mesures mises de l'avant par Trump durant son mandat — du décret exécutif interdisant l'entrée sur le territoire américain aux populations issues de sept pays d'Afrique et du Moyen-Orient, jusqu'à la politique de séparation de familles appliquée entre le 7 mai et le 20 juin 2018 — sont inexcusables, mais qu'elles ne marquent néanmoins pas une rupture complète avec les administrations précédentes. Trump a accéléré et intensifié des tendances qui précédaient son élection : criminalisation des communautés racisées et des personnes de confession musulmane, expansion des forces policières et de leurs prérogatives, répression de plus en plus sévère des individus sans statut de citoyenneté aux États-Unis, et ainsi de suite. Le nombre de déportations a connu une augmentation significative depuis le début des années 2000, donc bien avant l'élection de Trump, et le mouvement Black Lives Matter s'est développé à partir de 2013 en réaction à des violences policières ciblant la communauté afro-américaine et persistant depuis de nombreuses décennies. Le sociologue américain Alex S. Vitale s'est affairé, tant dans sa production universitaire que dans son engagement militant, à documenter l'évolution des rapports entre le système de justice pénale et la politique. Il a noté une tendance de plus en plus marquée, du côté des gouvernements américains, à concevoir les problèmes sociaux comme devant être réglés par la police, les cours de

justice et les centres de détention. Cette situation a nourri le développement de plusieurs résistances populaires : des grèves dans les prisons entre 2016 et 2018¹ aux nombreuses manifestations et occupations organisées par des groupes, tels que No Más Muertes (« Plus jamais de décès »), contre les prisons pour personnes migrantes et contre les opérations de déportation menées par l'Immigration and Customs Enforcement (ICE). Notre entretien avec Vitale vise à présenter ses travaux, tout en mettant en lumière les tensions entre la police, la justice sociale et la démocratie.

La police figure parmi les organisations présentes dans tous les États modernes, qu'ils soient démocratiques ou autoritaires (Earl, 2011; Dunnage, 2006). Qu'est-ce qui, selon vous, définit le travail policier dans une démocratie ? La police et la démocratie sont-elles des notions complémentaires ou bien leur relation est-elle vouée à être conflictuelle ?

Je pense qu'il y a une certaine part de fiction dans notre conception des États démocratiques libéraux, qui seraient en quelque sorte fondamentalement différents des États autoritaires. Je suis influencé à cet égard par le travail de Giorgio Agamben sur l'état d'exception (Agamben, 2005), ce dernier soutenant que même les États démocratiques libéraux recourent à l'usage extralégal de la force dans les périodes de crise.

La particularité du travail policier dans un contexte démocratique renvoie plutôt à des enjeux de légitimité selon moi. Les projets d'exploitation capitaliste sont plus faciles à mettre en œuvre lorsqu'il y a un certain degré d'acceptation publique des cadres légaux et économiques existants. La démocratie libérale essaie donc constamment de légitimer le travail policier, en liant ce dernier au règne de la loi et à certains types de régularités procédurales, qui sont souvent désignées sous le terme de « justice procédurale », mais elle ne cherche pas à comprendre comment ces cadres légaux, et même le travail policier conforme aux régularités procédurales, reproduisent des inégalités profondes.

Vous avez mentionné le travail d'Agamben et le concept d'état d'exception. Une des idées les plus populaires d'Agamben est que l'état d'exception est devenu la règle à travers le monde. Il soutient notamment l'idée que les fonctions des organisations militaires et policières tendent à converger dans certaines situations et, notamment, dans les initiatives impérialistes américaines. Mais comment cette convergence se manifeste-t-elle sur le territoire américain lui-même ? Comment voyez-vous cette idée d'un état d'exception permanent prendre forme de nos jours ?

Une autre influence importante sur cette question est Mark Neocleous et son travail sur le pouvoir militaire, le pouvoir policier et les origines de l'ordre social comme priorité étatique (Neocleous, 2000). J'aperçois l'émergence d'une sorte de néoconservatisme qui répond à la dislocation sociale et économique provoquée par le néolibéralisme. Tandis qu'un capitalisme mondialement intégré prend forme, nous assistons à une certaine croissance des classes moyennes, mais aussi à un appauvrissement et à une précarité grandissante qui encouragent le développement de mouvements de droite à travers le monde.

La convergence des crises nationale et internationale aux États-Unis — perceptible dans la gestion des frontières, et dans l'augmentation du nombre de migrant-es économiques, climatiques, politiques et de réfugié-es (Martinez, Slack et Martinez-Schuldt, 2018) — a encouragé une convergence du pouvoir militaire et du pouvoir policier. Une organisation telle que la patrouille des frontières, dont les fonctions se situent à mi-chemin du militaire et du policier, a connu dans les dernières années une expansion phénoménale de ses effectifs, un élargissement du cadre légal dans lequel elle opère et une augmentation de son importance politique. Le président Trump a d'ailleurs envoyé des troupes militaires aux frontières, alors que cette fonction est généralement prise en charge par des corps policiers.

Face à une précarité économique croissante, qui sera probablement accélérée par les changements climatiques, je pense que ce virage à droite risque de s'approfondir, et qu'il pourrait même mener à une sorte d'écofascisme qui reconnaîtra l'importance des changements climatiques, mais proposera toutefois de les gérer en ayant recours à l'état d'exception et à un effacement des distinctions entre le pouvoir militaire et le pouvoir policier (Kraska, 2007).

Dans votre livre *The End of Policing*, vous soutenez que le néoconservatisme, qui domine le paysage politique américain depuis les années 1980, a encouragé le développement de « solutions » policières pour répondre à l'ensemble des problèmes sociaux (Vitale, 2017 : 27). Quels facteurs ont mené à un tel tournant punitif de la société américaine au cours des quatre dernières décennies ?

Beaucoup de travaux ont été produits sur ce tournant punitif, et la plupart d'entre eux identifient les années 1970 comme étant particulièrement importantes. Le criminologue David Garland a, par exemple, soutenu que le tournant punitif a été provoqué par la dislocation économique qui a caractérisé ces années. Suite à cette dislocation, les élites politiques ont craint que la société

se décompose si les populations dangereuses ou suspectes n'étaient pas mises au pas (Garland, 2002). Le tournant punitif peut également être interprété comme une réaction contre les avancées du mouvement des droits civiques aux États-Unis, ce qui met en lumière la racialisation au cœur de ce tournant. Cette dynamique se manifeste notamment dans la guerre contre la drogue et dans la montée du discours sur les « superprédateurs », qui sont toujours des projets visant à racialiser certains groupes dans le contexte américain². Dans le contexte européen, cette racialisation du tournant punitif renvoie davantage aux groupes issus de l'immigration.

Vous affirmez, dans votre ouvrage *City of Disorder : How the Quality of Life Campaign Transformed New York Politics*, qu'une approche punitive de la gestion des désordres publics, axée sur la qualité de vie et sur la restauration de la civilité par des actions policières agressives, a pris forme à New York à la suite de pressions communautaires (2008 : 185). Est-ce qu'une autre manière de gérer la dislocation économique et la montée d'une « armée de dépossédé-es errant dans la ville³ » (*Ibid.* : 184) était possible ? Plus spécifiquement, pourquoi les forces progressistes ne sont-elles pas parvenues à défendre l'importance d'un programme centré sur la justice sociale ou d'une autre solution qui n'aurait pas mené à une criminalisation des personnes laissées-pour-compte ?

Nous devons nous rappeler que les villes américaines faisaient face à des pressions immenses dans les années 1980. Le gouvernement fédéral les a privées de nombreuses ressources et a renforcé la compétition internationale avec des accords de libre-échange. Aucune ville ne voulait finir comme Détroit, qui a connu une crise profonde marquée par une désindustrialisation rapide, un désinvestissement massif, une baisse démographique importante et un déclin économique marqué. Il est certainement vrai que les villes devaient identifier des stratégies pour gérer les pressions liées à la mondialisation.

Le problème est que les villes qui avaient d'autres solutions — comme New York, San Francisco, Los Angeles, Miami, Chicago — sont allées trop loin dans la priorisation des secteurs bancaire et financier, de l'immobilier et des grandes entreprises. Les autorités municipales auraient dû anticiper le fait que l'emprise économique du secteur financier encouragerait la polarisation des revenus et une pression spéculative croissante sur le marché immobilier. Plutôt que de sur-subventionner ce segment de l'économie, nous aurions dû utiliser les quelques ressources dont les gouvernements locaux disposaient pour

contrebalancer les effets négatifs mentionnés ici, à travers des prestations d'aide sociale, des projets de logement public, la bonification du salaire minimum et l'augmentation des emplois dans le secteur public.

À la place, les autorités municipales ont accordé au secteur financier des déductions fiscales massives, ce qui a accéléré la polarisation des revenus et a rendu les villes incapables de faire face aux conséquences de cette polarisation.

La surveillance policière des personnes laissées-pour-compte ne fait pas disparaître ces dernières. Qu'est-il arrivé aux centaines de personnes sans-abri qui étaient perçues, durant les années 1980 dans la ville de New York, comme une menace pour la qualité de vie de la population ? Ont-elles simplement été dispersées en périphérie de la ville ?

Une des stratégies adoptées était d'empêcher les personnes sans-abri de se rassembler. Si vous allez au centre-ville de Manhattan, vous y verrez plusieurs personnes en situation d'itinérance, mais elles seront isolées les unes des autres. Si deux ou trois d'entre elles se réunissent, elles seront rapidement dispersées. Derrière cette stratégie, on trouve l'idée que c'est la congrégation des individus qui présente le plus grand risque de produire du désordre, parce qu'elle menace d'être accompagnée de bruits, d'accumulation de déchets, de fêtes, etc.

Les personnes sans-abri ont aussi été, d'une part, dispersées à la périphérie des villes et, d'autre part, dirigées vers les prisons, comme l'illustre l'augmentation importante de la population de Rikers Island⁴ durant cette période. Elles ont également été intégrées de force à un système de refuge très sévère, avec son propre corps policier, pour réduire leur présence visible dans la rue. Le travail de Forrest Stuart à Los Angeles montre très bien l'orientation punitive prise par les services sociaux. Cette orientation a été renforcée par l'absence de logement, d'aide financière ou de services de santé de qualité pour les personnes sans-abri dans cette ville (Stuart, 2016).

Qu'est-ce qui pourrait être fait pour rendre la police plus démocratique ? La solution consiste-t-elle essentiellement à réduire la présence du système de justice pénale dans la vie des communautés les plus marginalisées, tel que vous l'avez soutenu dans *The End of Policing* (2017 : 228), ou doit-on aussi envisager des changements significatifs dans la manière dont les forces policières et le système de justice pénale interagissent avec ces mêmes

communautés ? Par exemple, quelles organisations pourraient accomplir les tâches actuellement prises en charge par la police et qu'est-ce qui devrait être considéré comme étant du ressort de la police : la prévention et le contrôle de la criminalité, les services aux communautés ?

The End of Policing identifie deux principales perspectives sur ces questions : une axée sur la justice procédurale et l'autre axée sur la justice sociale. Ceux et celles qui privilégient la perspective axée sur la justice procédurale soutiennent que la solution à la crise contemporaine devant la perte de légitimité des forces policières et du système de justice pénale est de rendre ces institutions plus professionnelles, plus respectueuses des lois et aussi peu biaisées que possible. L'objectif est alors de renforcer la légitimité de ces institutions afin qu'elles puissent continuer leur travail. Cela prend la forme de nouvelles procédures de formation de la police, de nouvelles mesures de reddition de comptes de cette dernière envers la population, du développement d'une police communautaire, etc. Cette perspective ne prend pas véritablement en compte la nature du système légal que la police est appelée à défendre et à appliquer, et ne reconnaît pas les inégalités importantes produites par ce système. L'autre perspective vise plutôt à remplacer les interventions punitives par des interventions positives, et à résoudre les problèmes sociaux de cette manière.

Un des exemples qui illustre le plus radicalement la distinction entre ces deux perspectives est celui des drogues. D'un côté, l'approche procédurale invite les forces policières à se concentrer sur les formations anti-discrimination, sur l'acquisition d'équipement adapté et sur le développement de meilleurs contacts avec les communautés afin que la guerre contre la drogue puisse être menée d'une manière juste d'un point de vue procédural. De l'autre côté, les abolitionnistes pensent que les interventions policières dans le domaine de la drogue sont toujours contre-productives et produisent des injustices importantes : ils appellent alors à mettre fin à la guerre contre la drogue.

Mon travail se propose de montrer les faiblesses de l'approche procédurale, tout en esquisant les contours d'une solution de rechange concrète à la gestion policière des problèmes sociaux. Mon avis est qu'une telle avenue peut seulement être mise en œuvre à travers des mouvements communautaires forts et une reconceptualisation de la sécurité publique à l'échelle locale, qui mise sur des interventions non punitives.

Les mouvements communautaires avec lesquels je suis en contact défendent l'idée selon laquelle les traitements sur demande de la toxicomanie, les stratégies de réduction des méfaits et les investissements sociaux sont des solutions plus efficaces face aux problèmes liés à la consommation de drogues que le recours aux forces policières et à l'incarcération⁵. La ville d'Ithaca, dans l'État de New York, est un exemple intéressant à cet égard. Le plan Ithaca s'est effectivement élaboré autour d'une large consultation communautaire qui a réuni des spécialistes et le public afin d'identifier des stratégies permettant de résoudre les problèmes de toxicomanie de la ville. Les résultats de ce processus de consultation n'incluaient pas l'usage des forces policières, et se concentraient plutôt sur les programmes de traitement de la toxicomanie, sur la réduction des méfaits et sur des investissements ciblés. La légalisation de la marijuana dans certains États américains et au Canada, ainsi que la décriminalisation des drogues au Portugal et ailleurs, sont aussi des avenues prometteuses.

Quelles forces politiques pourraient promouvoir un programme axé sur la justice sociale pour contrer le discours punitif dominant ? Quelles sont les principales forces politiques qui s'opposeraient à un tel programme ?

Les enjeux de justice raciale ont récemment pris les devants dans le contexte américain et international. Nous assistons également à la montée d'une sorte de nouvelle gauche. Aux États-Unis, nous pouvons noter l'émergence d'un mouvement démocratique socialiste symbolisé par la campagne de Bernie Sanders, puis par le travail de l'organisation Democratic Socialists of America (DSA) (Freeman, 2019). Différents partis de gauche sont parvenus au pouvoir à l'international (Ellner, 2019).

Toutefois, plusieurs de ces initiatives de gauche centrent leur critique du capitalisme global sur la construction d'un État social plus fort. Cette position me préoccupe, car elle vient avec son lot de contradictions. J'espère que nous parviendrons à créer un mouvement qui s'attaquera plus directement à l'exploitation tant des personnes que de la planète, au cœur du capitalisme.

Je pense qu'une des erreurs commises par la plupart des mouvements visant à réformer le système de justice pénale est de trop se concentrer sur des solutions technocratiques. Le travail que je mène avec différents groupes à travers les États-Unis est centré sur le développement du pouvoir communautaire afin d'encourager une nouvelle manière de résoudre les problèmes sociaux⁶. Ce processus de mobilisation communautaire, qui remet fondamentalement en

question notre recours aux forces policières et à l'incarcération, vise à créer le type de pouvoir politique qui rendrait possible une véritable réduction de notre dépendance à l'égard du système de justice pénale.

Les solutions technocratiques ne permettent souvent pas de s'attaquer à la logique sous-jacente d'exploitation et aux inégalités croissantes, et elles ne visent pas à mobiliser les communautés, ce qui rend ces dernières plus vulnérables à d'éventuels retours à des mesures punitives. Si, par exemple, les taux de criminalité connaissaient une montée importante aux États-Unis après l'adoption de solutions technocratiques, nous assisterions probablement à un retour immédiat aux mesures punitives, ce qui mènerait encore une fois à une augmentation de la population carcérale. Si nous menons une lutte sur le terrain et que nous exigeons des interventions qui rendent les communautés plus fortes, je pense alors que nous pourrions nous protéger, au moins dans une certaine mesure, contre un ressac politique de la droite.

Différents groupes dans les communautés afro-américaines et latino-américaines s'organisent d'une manière non technocratique. Ici à New York, des groupes tels que Make the Road offrent des services communautaires, organisent différentes campagnes pour la défense des droits et s'impliquent dans la politique locale. Je pense que nous avons besoin de construire des coalitions qui dépassent les divisions raciales et qui développent une analyse collective des enjeux liés au système de justice pénale, tout en promouvant une alternative socialiste qui rendrait les communautés plus fortes, plus sécuritaires et en meilleure santé.

Cette réflexion est déjà en cours, mais il est très difficile d'obtenir des ressources pour de telles initiatives, puisque les fondations qui financent les services sociaux à vocation communautaire ne veulent pas soutenir des groupes qui s'impliquent électoralement. Entre-temps, des groupes comme le DSA, qui recueillent des fonds et mobilisent des individus pour différentes initiatives électorales, ont souvent une base d'appui limitée dans les communautés les plus affectées par le tournant punitif du système de justice pénale. Ces enjeux demandent à être résolus si nous voulons développer des coalitions de manière sensée et respectueuse.

En ce qui concerne les forces politiques qui s'opposeraient à de telles coalitions, nous pouvons penser aux institutions liées au système de justice pénale, non seulement parce que les individus qui y travaillent veulent conserver leurs emplois, mais aussi parce qu'ils ont une vision néoconservatrice et autoritaire

du monde. Ils préfèrent des solutions autoritaires aux problèmes sociaux plutôt que des solutions non autoritaires, parce qu'ils croient que c'est le respect de l'autorité qui permet à une société de demeurer unie, et que les solutions non autoritaires vont affaiblir ces forces régulatrices.

Il y a aussi des enjeux économiques considérables ici, en partie parce que la droite a intérêt à définir les problèmes sociaux comme le résultat d'échecs moraux des individus et des groupes qui sont concernés, afin d'éviter que ces mêmes problèmes soient perçus comme un échec des marchés à subvenir véritablement aux besoins de tous et toutes. Si nous identifions les problèmes sociaux comme la conséquence de l'échec des marchés, cela signifie alors que l'État doit intervenir davantage pour réguler ces derniers, ce qui contrevient directement aux intérêts de la droite. Il est important de garder à l'esprit l'affinité élective entre la vision néoconservatrice, selon laquelle l'autorité est la principale source de cohésion sociale, et la discipline de marché, puisqu'elles partagent toutes deux l'idée que les problèmes sociaux sont le résultat de mauvaises valeurs morales ou culturelles, et que des interventions autoritaires et punitives sont alors les seules manières de résoudre ces mêmes problèmes.

—

Bibliographie

- Agamben, Giorgio. 2005. *State of Exception*. Chicago, University of Chicago Press.
- Bourgois, Philippe. 2003. « Crack and the political economy of social suffering », *Addiction Research & Theory*, 11, 1 : 31-37.
- Davis, Angela Y. 2003. *Are prisons obsolete ?* New York, Seven Stories Press.
- Dunnage, Jonathan. 2006. « Policing Right-Wing Dictatorships: Some preliminary comparisons of Fascist Italy, Nazi Germany and Franco's Spain », *Crime, Histoire & Sociétés/Crime, History & Societies*, 10, 1 : 93-122.
- Earl, Jennifer. 2011. « Political repression: Iron fists, velvet gloves, and diffuse control », *Annual Review of Sociology*, 37 : 261-284.
- Ellner, Steve. 2019. « Pink-tide Governments: Pragmatic and populist responses to challenges from the right », *Latin American Perspectives*, 46, 1 : 4-22.
- Freeman, Joshua B. 2019. « DSA Today: Interviews with Activists in the Democratic Socialists of America », *New Labor Forum*, 28, 2 : 16-24.
- Garland, David. 2002. *The Culture of Control: Crime and Social Order in Contemporary Society*. Chicago, University of Chicago Press.
- Kraska, Peter. 2007. « Militarization and Policing. Its relevance to 21st century police », *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 1, 4 : 501-513.

Martínez, Daniel E., Jeremy Slack et Ricardo Martínez-Schuldt. 2018. «The Rise of Mass Deportation in the United States», dans Ramiro Martínez, Meghan Hollis et Jacob I. Stowell (dir.). *The Handbook of Race, Ethnicity, Crime and Justice*. Hoboken, John Wiley & Sons : 173-201.

Muller, Christopher. 2012. «Northward migration and the rise of racial disparity in American incarceration, 1880-1950», *American Journal of Sociology*, 118, 2 : 281-326.

Neocleous, Mark. 2000. *The Fabrication of Social Order: A critical theory of police power*. Londres, Pluto Press.

Stuart, Forrest. 2016. *Down, Out, and Under Arrest: Policing and Everyday Life in Skid Row*. Chicago, University of Chicago Press.

Vitale, Alex S. 2017. *The End of Policing*. Londres & New York, Verso.

Vitale, Alex S. 2008. *City of Disorder: How the quality of life campaign transformed New York politics*. New York, New York University Press.

Wood, Evan, Daniel Werb, Brandon D. L. Marshall, Julio S. G. Montaner et Thomas Kerr. 2009. «The War on Drugs: a devastating public-policy disaster», *The Lancet*, 373 : 989-990.

Notes

¹ Les revendications de la grève de 2018 des personnes détenues peuvent être consultées à l'adresse suivante : <<https://incarceratedworkers.org/campaigns/prison-strike-2018>>.

² Il faut toutefois noter que les rapports entre le travail policier et les inégalités ethnoraciales précèdent la période de réaction contre le mouvement des droits civiques aux États-Unis (Muller, 2012).

³ La traduction est de nous.

⁴ Rikers Island est la deuxième plus grande prison aux États-Unis, située sur une île entre le Bronx et Queens.

⁵ La guerre contre la drogue a été l'objet de nombreuses critiques, tant par rapport à son caractère répressif qu'à son inefficacité (Wood *et al.*, 2009; Bourgois, 2003).

⁶ On peut consulter à ce propos Davis, Angela Y. 2003. *Are prisons obsolete? Seven Stories* Press.